



## INFO MAIRIE

### Spécial COVID 19 – 24 avril 2020

**SAUVEZ  
DES VIES  
RESTEZ  
CHEZ  
VOUS**



Chères Vattevillaises, Chers Vattevillais,

Nous rencontrons depuis plusieurs mois une crise sanitaire sans précédent dont on nous annonce qu'elle sera suivie d'une grave crise économique. Comme tous les français je suis admiratif et reconnaissant face à l'engagement des hommes et des femmes qui sont en première ligne, dont les professionnels de santé, ambulanciers et pompiers. Je n'oublie pas toutes celles et ceux dont le métier les expose également au risque dans la distribution, l'aide à domicile, la collecte des déchets ou le transport par exemple.

Les entreprises sont également confrontées à une situation inédite interdisant pour certaines toute activité. Un grand merci à l'Oasis du fruit qui assure depuis plus d'un mois

notre approvisionnement en proximité.

Pour tenter de maîtriser cette pandémie, deux règles sont à respecter : le confinement et le respect des gestes barrières. Même si un déconfinement se rapproche, aujourd'hui la vigilance reste de mise : il faut respecter les consignes ! Elles vous sont rappelées dans les pages qui suivent.

Ensuite il faudra clairement continuer d'être prudent et changer nos anciennes habitudes.

Localement, avec l'équipe du CCAS, dès le 16 mars, nous étions opérationnels pour, avant tout, prendre contact avec les aînés de la commune, en particulier les personnes isolées. La distribution des colis alimentaires a également été reprise pour les plus démunis. En parallèle, l'action communale s'est poursuivie, permanence du secrétariat, télétravail, service technique, intervention des élus. De leur côté les enseignantes ont assuré la continuité des apprentissages dans la mesure du possible. Des questions sont posées sur la reprise des classes. Nous avons deux semaines pour nous organiser. Soyez prudents et responsables, prenez soins de vous.

Votre Maire, Jacques CHARRON

## ESSENTIEL : POUR SE PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES

### VIVRE AVEC LE VIRUS

#### LES GESTES BARRIÈRES ET LA DISTANCIATION PHYSIQUE



Se laver très  
régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage  
unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades



Distanciation physique



Le masque grand public est un  
complément aux gestes barrières

### DES MASQUES POUR TOUS

Pour fournir des masques en tissu aux habitants de la commune, **nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.**

Des précisions vous seront données sur la manière de réaliser des modèles respectant les normes AFNOR.

N'hésitez pas également à contacter vos connaissances douées en couture.

**Pour participer, contactez la mairie de Vatteville la Rue au 02 35 96 22 76.**

De son côté Caux Seine Agglo va également acquérir des masques pour chaque habitant.

Notre objectif : que chacun dispose d'au moins 2 masques en tissu, lavables à 60°C.



# CONFINEMENT : CONTINUEZ D'ÊTRE VIGILANTS

## Travail

- Je peux continuer à travailler grâce au télétravail
- je peux me rendre au travail en utilisant les transports en commun ou par mes moyens personnels, muni d'une attestation et d'une carte d'identité ;
- mon employeur est tenu d'adapter mes conditions de travail pour assurer ma sécurité.



- **En revanche :**

- Je ne dois pas faire de réunion inutile;
- j'organise mes réunions par visioconférence ou conférence téléphonique.

## Vie quotidienne

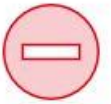
Je dois sortir seul sauf si je dois accompagner une personne âgée ou une personne en situation de handicap ; pour ma promenade quotidienne, je peux sortir avec les personnes confinées à mon domicile, par exemple avec mes enfants, à l'exclusion de toute autre personne.

- **Je reste chez moi, mais :**

- Je peux faire mes courses en respectant les gestes barrières et une distance d'1 mètre avec les gens qui m'entourent ;
- je peux aller à la banque ;
- je peux faire le plein de mon véhicule ;
- je peux me faire livrer mes repas et mes courses à mon domicile ;
- je peux aller à la pharmacie ;
- je peux effectuer une sortie indispensable à l'équilibre de mon enfant ;
- je peux déposer mes enfants en garde si je suis un personnel soignant ;
- je peux promener mon chien ;
- je peux pratiquer une activité physique individuelle en extérieur à proximité de mon domicile.

- **En revanche :**

- Je ne dois pas sortir si je suis malade ;
- je ne dois pas sortir si mon conjoint ou mes enfants sont malades ;
- je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis ;
- je ne dois pas me déplacer ou utiliser un véhicule sans raison ;
- je ne fais pas de sport en salle.



**Rappel :** les activités bruyantes (tonte, bricolage,...) ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables (semaine) : 8h30 à 12h et 14h à 20h
- samedis : 9h à 12h et 14h30 à 19h
- dimanches et jours fériés : 10h à 12h

## Santé :

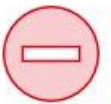
Je dois respecter les règles

- **Si mon état de santé le justifie :**

- Je peux me rendre dans un laboratoire d'analyses après accord de celui-ci ;
- je peux me rendre chez mon médecin après l'avoir contacté, tout en favorisant la téléconsultation dès que possible ; je peux donner mon sang ;
- je peux me rendre à la maternité pour le suivi de ma grossesse ;
- je peux me rendre à l'hôpital dans le cadre du traitement de ma maladie chronique ;
- j'ai des symptômes, évoquant le COVID-19, j'évite les contacts et j'appelle mon médecin ;
- si j'ai des difficultés respiratoires, j'appelle le 15

- **En revanche :**

- Si je présente des symptômes évoquant le COVID-19,
- je ne dois pas me présenter spontanément aux urgences,
- je ne dois pas me rendre chez mon médecin sans l'avoir contacté avant.



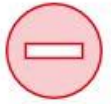
## Lien social :

Je prends des nouvelles de mes proches

- **Je reste chez moi, mais :**
  - Je peux créer une boucle d'entraide avec mes voisins ;
  - je peux sortir dans mon jardin, sur mon balcon ou ma terrasse ;
  - je peux téléphoner ou écrire à mes proches ;
  - je peux rester dans un hôtel ou une cité U sans y manger sauf dans ma chambre.

## • En revanche :

- Je ne dois pas rendre visite à mes voisins,
- je ne dois pas organiser ni me rendre à une réunion amicale ou familiale,
- ou pique-niquer.



## NUMEROS UTILES COVID 19

**Vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000 (numéro vert)**

Vous pouvez également vous tenir informé sur le compte du Gouvernement sur WhatsApp en enregistrant le numéro "07 55 53 12 12" au nom de Gouvernement puis en envoyant à ce contact un message sur l'application pour commencer la discussion.

**Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 :**

- je reste à domicile, j'évite les contacts,
- j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

## NUMEROS D'URGENCE ET D'ECOUTE

En cas de **danger immédiat : 17**

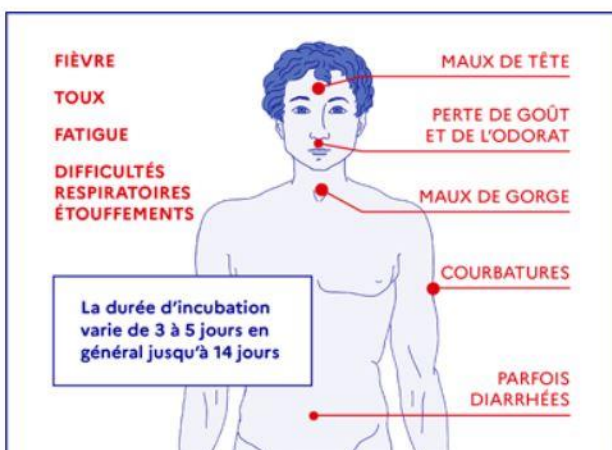
**Violences sur les enfants : 119** (ou sur le site internet [allo119.gouv.fr](http://allo119.gouv.fr))

**Violences conjugales : 3919** (ou sur le site internet [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr))

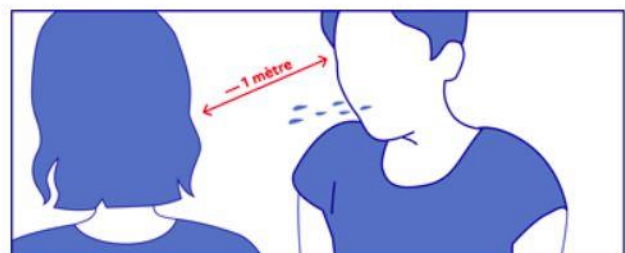
Plateforme nationale **d'appui médico-psychologique pour les professionnels de santé : 0800 73 09 58** (n° vert)

## LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

### Quels sont les signes ?



### Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

## CONSEILS PRATIQUES

### Mairie : 02 35 96 22 76 aux horaires habituels

- Les services de la mairie sont fermés au public depuis le début du confinement mais **les démarches se poursuivent**. Si nécessaire des RDV peuvent être proposés.
- **Sacs jaunes et attestations de déplacement** dérogatoire sont disponibles à l'Oasis du fruit.

### Centre Communal d'Action Sociale communal : 02 35 96 22 76

- Le CCAS **poursuit son action à destination des aînés, personnes vulnérables ou rencontrant des difficultés**. N'hésitez pas à nous alerter si vous rencontrez des difficultés, si vous avez besoin d'aide ou d'un conseil
- En appui des aides à domicile, le CCAS est à **disposition des aînés et personnes isolées** ; des contacts réguliers ont été mis en place pour prendre des nouvelles, rompre l'isolement face au confinement avec des référentes par secteur de la commune, assurer les courses, aller chercher des médicaments,...
- L'organisation de la distribution des colis alimentaires a été assurée

### Centre de loisirs :

- **Le centre de loisirs de juillet est toujours prévu**. Nous attendons l'évolution des décisions du gouvernement sur le déconfinement pour décider de son maintien et lancer les inscriptions.

### Lycée, collège, écoles et garderie :

- **La rentrée scolaire doit s'échelonner sur trois semaines à partir du 11 mai**.
- Les contacts ont été pris par le SIVOS avec l'Education Nationale
- **L'organisation de cette rentrée sera préparée à partir du 27 avril**, fin des vacances scolaires (transports scolaires, garderie, restauration, activités sportives, locaux et personnels à mobiliser...)

### Déchetteries et ordures ménagères :

- La réouverture des déchetteries a été autorisée par Monsieur le Préfet pour stopper les **dépôts d'ordures sauvages et les feux**, actes **interdits**, sources d'amendes et **dangereux (risque incendie, impact sur l'environnement et surtout pour les personnes avec des difficultés respiratoires**, dont les malades du COVID 19).
- La **déchetterie d'Arelaune** en Seine est **ouverte le vendredi après-midi dans un premier temps**. L'augmentation des horaires d'ouverture est fonction des possibilités de l'entreprise privée qui la gère. **Soyez patients !** Profitez-en pour renforcer le compostage.
- Dès le début du confinement le ramassage des ordures ménagères a été maintenu.

### Manifestations :

- De **nombreuses manifestations sont annulées** : Fête communale du 1<sup>er</sup> mai, festival des Musicales de Normandie en juillet-août, manifestations de l'AREV (Pierre en Lumières le 16 mai, Journées Européennes de l'Archéologie 19-20-21 juin), tournoi LEO de l'USVB, etc.
- La célébration du 8 mai sera organisée en comité restreint

### Poste :

- Arelaune en Seine, agence fermée jusqu'à nouvel ordre, distributeur est en fonction 7 jours sur 7
- Rives en Seine, bureau réouvert à compter du 20 avril

### Commerce :

- **L'Oasis du Fruit** qui assure depuis le début du confinement l'approvisionnement des habitants de la commune. Fruits et légumes frais de qualité, épicerie, pain, produits locaux, ...
- Des **livraisons à domicile sont également possibles** sur réservation au **02 35 95 19 38**

### Santé

- **Pharmacie de Brotonne : 02 35 37 14 37**
- **Docteurs Doré et Sageot : 02 35 37 10 96**
- **Docteur Laporte : 02 35 05 37 00**
- **Infirmières : 02 35 37 17 77**
- **Kinésithérapeutes : 02 35 37 17 88**
- **Vétérinaire : 02 35 05 37 67**